

# COIN technipharm

NOVEMBRE 2021

## UNE TECHNICIENNE PRIMÉE TROUVE L'EMPLOI RÊVÉ CHEZ ORNGE

### QUAND LA TECHNICIENNE EN PHARMACIE

Catherine Dawes a repéré une offre d'emploi chez Ornge en 2015, elle n'a pas hésité à saisir la chance de travailler au service de ce fournisseur de transport ambulancier aérien et terrestre pour la province de l'Ontario. Elle ne cherchait pas à changer d'emploi à ce moment-là, mais c'était une opportunité à ne pas manquer.

À l'époque, elle était superviseure et formatrice en pharmacie dans un collège professionnel privé à Brantford, en Ontario, un poste qu'elle occupait depuis 14 ans. Après une période initiale d'emploi à temps partiel chez Ornge, elle se souvient d'avoir dit à ses collègues du collège : « Je crois que je suis morte et que je me suis retrouvée au paradis! ». « C'est vraiment un privilège de faire partie de cette équipe et de travailler au service d'une entreprise dont la mission est de sauver des vies », ajoute-t-elle.

En tant qu'unique technicienne en pharmacie de l'équipe, Catherine assume un large éventail de responsabilités, notamment : remplir et expédier les commandes de produits pharmaceutiques et les commandes spéciales des 12 bases d'Ornge; surveiller, approvisionner et maintenir des stocks suffisants de tous les produits et fournitures pharmaceutiques nécessaires, y compris les stupéfiants; comprendre et résoudre les problèmes d'approvi-

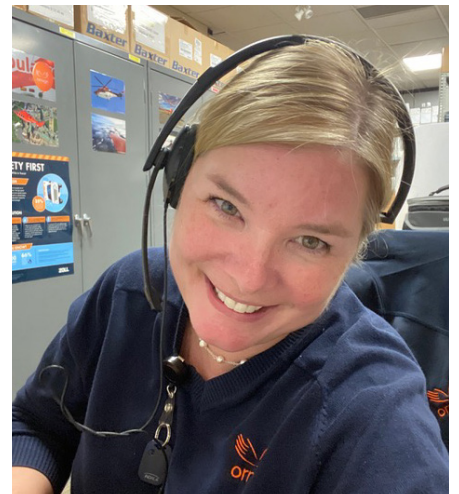
sionnement, tels que les commandes de rappel ou en suspens; surveiller les dates d'expiration des médicaments, et bien plus encore. Catherine est aussi agréée pour l'administration des vaccins contre la COVID-19.

Comme le seul pharmacien de Ornge exerce à distance à partir de Sudbury (Ontario), Catherine, qui travaille à Mississauga, interagit avec les médecins, les directeurs de bases et le personnel paramédical spécialisé, notamment en soins critiques, en respectant toujours les limites de son champ de pratique.

Récemment, elle a vécu un moment fort de sa carrière lorsqu'elle s'est envolée en hélicoptère vers l'île Bear, au milieu du lac Temagami, pour participer à une mission de deux jours au sein de l'équipe d'une opération Immunité visant à dépister la COVID-19 et à administrer des vaccins dans les communautés autochtones de la région. « J'ai eu l'occasion de rencontrer toute une communauté de résidents de l'île Bear, et ils ont été formidables », dit-elle. Elle a aussi participé à une deuxième opération Immunité menée à l'île Pelée, dans le lac Érié.

Cet emploi inédit chez Ornge a valu à Catherine de remporter le prix de la technicienne en pharmacie de l'année, que l'Association canadienne des techniciens en pharmacie (ACTP) lui a décerné au cours de son congrès virtuel de développement professionnel en mai dernier. « L'ACTP pensait qu'il était important de mettre en valeur une technicienne dont le rôle élargit les possibilités de lieux de travail pour les techniciens en pharmacie, explique le président de l'ACTP, Robert Solek. Les fonctions de gestion des stocks et de coordination avec les différentes bases illustrent un aspect important, souvent négligé, de la dimension technique que comporte la délivrance de médicaments aux patients. » Pour sa part, Catherine se dit « très humblement honorée, étant pleinement consciente du fait que beaucoup d'autres auraient aussi mérité ce prix ».

Catherine Dawes s'est dévouée à la profession dès son premier emploi dans l'officine d'une pharmacie de quartier de la petite ville de



Paris, en Ontario, peu après la fin de ses études secondaires. Elle a tellement aimé son travail qu'elle a commencé à suivre des cours du soir au Mohawk College, où elle a obtenu son certificat en techniques pharmaceutiques. Par la suite, elle a obtenu son agrément quand la province a mis en œuvre la réglementation des techniciens en pharmacie. « La pharmacie est un domaine qui me passionne depuis le début de ma carrière, dit-elle. Je me suis toujours engagée dans la formation continue et le développement professionnel. »

Elle encourage les nouveaux techniciens à forger leur propre avenir. « Gardez l'esprit ouvert aux opportunités, conseille-t-elle. Il y a tellement de possibilités pour les techniciens en pharmacie aujourd'hui. Engagez-vous dans la formation continue et vous aurez l'embaras du choix. »

### PASSEZ EN REVUE TOUTES nos leçons de FC destinées aux ATP sur eCortex.ca

Toutes nos leçons de FC sont accréditées par le Conseil canadien de l'éducation continue en pharmacie (CCECP).



Répondez en ligne pour connaître vos résultats immédiatement: [eCortex.ca](http://eCortex.ca)

Coin technipharm a reçu l'approbation de



Un service éducatif offert aux assistants techniques en pharmacie canadiens par Teva [www.tevacanada.com](http://www.tevacanada.com)



Éditrice  
Rosalind Stefanac

Journaliste  
Sally Praskey

Directrice artistique  
Lima Kim

#### COMITÉ CONSULTATIF DE RÉDACTION

Colleen Curry  
Collège communautaire  
du Nouveau-Brunswick

Ron Elliott B.Sc.Pharm.

Pam Fitzmaurice ATP

Mary Bozoian  
Association canadienne des  
techniciens pharmaceutiques

Krista Logan RPhT, CPhT

Frédéric Dugas  
Association québécoise des assistants  
techniques en pharmacie

Margaret Woodruff  
Humber College

Tana Yoon CPhT (É.-U.)

ProfessionSanté.ca

eCortex.ca

COIN TECHNIPHARM et COIN TECHNIPHARM FC  
sont publiés par ProfessionSanté.ca,  
une division d'Ensemble IQ  
1425, boul. René-Lévesque O., 2<sup>e</sup> étage,  
Montréal (Québec) H3G 1T7

Ces publications sont accessibles sur ProfessionSanté.ca

Ce document ne peut être reproduit en tout  
ou en partie sans le consentement écrit de l'éditeur.

Y a-t-il un sujet dont vous aimeriez que  
nous parlions dans Coin technipharm ?

Envoyez vos idées et vos  
commentaires à Vicki Wood  
vwood@ensembleiq.com

Un service éducatif offert aux assistants techniques  
en pharmacie canadiens par Teva  
www.tevacanada.com

teva

Visitez nos sites Web  
www.ProfessionSanté.ca  
www.tevacanada.com

## NOUVELLES

### L'Ordre des pharmaciens de la Colombie-Britannique fournit des outils d'inspection professionnelle aux techniciens de pharmacies hospitalières

L'ORDRE DES PHARMACIENS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE a mis au point de nouveaux outils de soutien au programme d'inspection professionnelle (Practice Review Program – PRP) spécialement conçus pour les techniciens et les pharmaciens qui exercent en milieu hospitalier.

Ces outils visent à aider les techniciens de pharmacies hospitalières à se préparer pour l'inspection professionnelle en tenant compte des aspects reconnus comme ayant le plus d'incidence sur la sécurité du public. Pour les techniciens, ces aspects sont notamment la vérification de l'identité des patients, la distribution des produits, la col-

laboration et la documentation. Les outils de soutien proposent pour chacun de ces aspects des stratégies et des pratiques exemplaires qui aideront les techniciens à se préparer à une inspection professionnelle.

Cette série d'outils vient compléter les outils de soutien à la pratique en milieu communautaire que l'Ordre a précédemment publiés. Lancé en 2015, le PRP a été élargi pour inclure les milieux de pratique hospitaliers en 2017.

Pour en savoir plus, allez à PRP INSIGHTS: New PRP Support Tools Available for Hospital Pharmacy Registrants | College of Pharmacists of British Columbia (bcpharmacists.org).

### L'AHS crée des ressources pour aider à traiter les symptômes de la COVID longue

ALORS QUE LA PLUPART DES GENS qui contractent la COVID-19 se rétablissent dans un délai de deux semaines, certains souffrent de symptômes de la maladie pendant beaucoup plus longtemps. Ces pathologies sont regroupées sous la désignation de COVID longue.

Pour aider les équipes pharmaceutiques et leurs patients à traiter ces symptômes, les Services de santé de l'Alberta (Alberta Health Services – AHS) ont mis au point une liste de liens vers un large éventail de ressources.

La liste de ressources destinées aux prestataires de soins de santé, intitulée « Recovery & Rehabilitation After COVID-19: Resources for Health Professionals », com-

prend une liste de contrôle du congé hospitalier lié à la COVID-19, de l'information pour orienter les patients vers des soins et des services de réadaptation liés à la COVID longue, une FAQ pour les prestataires de soins, et bien plus encore. Pour en savoir plus, allez à <https://albertahealthservices.ca/topics/Page17540.aspx>.

La liste de ressources pour les patients – « Getting Healthy after COVID-19 » – comprend des ressources en santé mentale, des conseils pour gérer les symptômes et de l'information sur les organismes d'aide aux patients atteints de COVID longue. Pour en savoir plus, allez à <https://albertahealthservices.ca/topics/Page17397.aspx>.

### Le NSCP publie un énoncé de position sur les responsabilités professionnelles

L'ORDRE DES PHARMACIENS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE (NSCP) a publié un énoncé de position sur les responsabilités professionnelles exigées pour répondre aux besoins des patients liés à la préparation et la prescription de traitements par agonistes opioïdes.

L'Ordre souligne que les professionnels de la pharmacie devraient commencer à prendre les mesures nécessaires pour veiller à ce que ces responsabilités soient assumées d'ici le 1<sup>er</sup> novembre 2021. « Bien qu'en Nouvelle-Écosse, de nombreux professionnels de la pharmacie exercent pleinement ou dépassent déjà leurs responsabilités professionnelles, l'énoncé de position vise à clarifier les attentes à l'égard des praticiens, gérants et pro-

priétaires pour répondre aux besoins des patients, en particulier ceux liés à la préparation, à la prescription et à la réduction des méfaits », précise l'Ordre.

L'énoncé de position s'inscrit aussi dans la nouvelle politique de réduction des méfaits établie par le NSCP. L'Ordre explique que cette politique, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2021, a été élaborée en réponse à l'évolution de la notion de « réduction des méfaits » et à la crise des opioïdes qui persiste et s'aggrave en Nouvelle-Écosse et partout au Canada.

Pour consulter l'énoncé de position, allez à Position Statement: Professional Responsibilities to Meet Patient Needs Related to Compounding, Opioid Agonist Therapy and Prescribing (nspharmacists.ca)

## L'ISMP publie une nouvelle analyse actualisée sur les erreurs de vaccination

**ALORS QUE LES PROFESSIONNELS DE LA PHARMACIE** et les prestataires d'autres soins de santé administrent des vaccins contre la COVID-19 à autant de Canadiens que possible, ils continuent d'affiner leurs processus pour assurer au public une sécurité et une efficacité maximales.

Un récent bulletin de l'Institut pour la sécurité des médicaments aux patients (ISMP) du Canada présente des exemples d'incidents et des leçons à tirer de divers aspects de la vaccination, notamment : structuration et organisation de la clinique ou de la pharmacie; entreposage et transport; contrôle des patients; préparation des vaccins; administration et documentation.

« Les enseignements tirés des rapports d'incidents et de quasi-accidents liés aux vaccins contribuent à l'évolution des pratiques fondées sur des données probantes et à la prévention d'erreurs similaires à l'avenir », conclut le bulletin. Pour en savoir plus, allez à [BISMPC2021-n8-erreurs-vaccins \(ismp-canada.org\)](https://www.ismp-canada.org/BISMPC2021-n8-erreurs-vaccins).

Entre-temps, l'équipe des plaintes de l'Ordre des professionnels de

la pharmacie de la Saskatchewan (SCPP) a traité un certain nombre de problèmes liés à la vaccination contre la COVID-19 dans les pharmacies de détail. En voici quelques exemples :

- Le vaccin Pfizer a été administré à un patient de moins de 12 ans (avant l'annonce du ministère de la Santé sur l'admissibilité de tous les enfants nés en 2009, quelle que soit leur date de naissance).
- Un patient n'a pas reçu de traitement approprié à la suite d'une réaction anaphylactique au vaccin.
- Certaines pharmacies n'ont pas respecté les consignes de surveillance de la température dans les réfrigérateurs.
- L'administration aux patients du vaccin Pfizer non-dilué ou bien du diluant seulement.
- L'administration de la deuxième dose de vaccin contre la COVID-19 avant l'intervalle recommandé.
- Seringues pré-remplies non conformes.

Pour plus d'information, consultez le bulletin [MicroSCOPe\\_202109001.pdf \(saskpharm.ca\)](https://www.saskpharm.ca/MicroSCOPe_202109001.pdf).

## L'OPO offre des conseils pour éviter les erreurs d'identification des patients

**L'ORDRE DES PHARMACIENS DE L'ONTARIO** (OPO) offre aux professionnels de la pharmacie quelques recommandations essentielles pour éviter les erreurs d'identification des patients.

- En plus du nom du patient, utiliser au moins une autre donnée d'identification du patient pour vérifier son identité aux étapes de la saisie de l'ordonnance dans l'ordinateur et de la cueillette au comptoir.
- Mettre au point un système fiable d'identification des patients et de suivi des ordonnances qui exigent une consultation téléphonique, comme les ordonnances à livrer.
- À la cueillette, toujours vérifier le nombre de médicaments que le patient s'attend à recevoir et enquêter sur toute différence.

L'OPO cite dans sa publication *Pharmacy Connection* un cas dans lequel un cabinet de médecin a transmis par télécopieur à une phar-

macie communautaire deux ordonnances manuscrites destinées à deux patients distincts. Comme les deux ordonnances se ressemblaient et qu'elles avaient été télécopiées et reçues ensemble en deux pages consécutives, l'ATP a supposé qu'elles étaient toutes deux destinées à un même patient. Le pharmacien chargé de délivrer les médicaments a ensuite omis de repérer l'erreur de commande dans le système informatique pendant le processus de vérification, et n'a pas procédé à une évaluation rigoureuse des deux ordonnances par rapport au profil pharmacothérapeutique du patient.

« L'absence de données d'identification clés sur de nombreuses ordonnances télécopiées, ainsi que l'absence du patient lors de la saisie de l'ordonnance dans l'ordinateur, sont des facteurs qui peuvent contribuer aux erreurs d'identité », souligne l'article. Lire l'article intégral à [Focus on Error Prevention \(Summer 2021\) - Pharmacy Connection](#)

## Le pharmacien responsable (CPhO) de l'Angleterre appelle à la mise à niveau des compétences des techniciens et des pharmaciens

**UN RAPPORT D'ENQUÊTE SUR LA SURPRESCRIPTION** en Angleterre recommande la mise à niveau des compétences des techniciens en pharmacie et des pharmaciens.

Menée par le pharmacien responsable du pays, le Dr Keith Ridge, cette enquête vise à remédier aux pratiques de surprescription en augmentant le nombre de pharmaciens « cliniques » au sein des réseaux de soins de première ligne, et en élargissant l'utilisation des revues de médicaments structurées, deux approches déjà préconisées dans le plan à long terme du National Health Service (Service national de santé).

Le rapport de l'enquête recommande que le ministère de la Santé et des Services sociaux (Department of Health and Social Care) et le Conseil général de la pharmacie (General Pharmaceutical Council – GPhC) collaborent avec les intervenants pour accélérer la mise en œuvre de réformes des programmes d'études et de formation initiaux

des pharmaciens, notamment en accordant une plus grande place aux stages cliniques. Le GPhC recommande aussi de mettre au point un programme similaire pour les techniciens en pharmacie.

L'enquête estime que 10 % des produits délivrés en soins de première ligne sont surprescrits, et fait appel à « des changements culturels pour réduire la dépendance aux médicaments ».

Au Canada, de nombreux intervenants militent aussi pour la déprescription, en particulier en ce qui concerne les opioïdes et les antibiotiques. Des organisations comme [Deprescribing.org](https://www.deprescribing.org) et le Réseau canadien pour la déprescription offrent des outils et de l'information pour promouvoir la suppression dans les ordonnances de médicaments susceptibles de ne plus être bénéfiques ou d'avoir des effets nocifs. En 2017, Santé Canada a publié une nouvelle ligne directrice donnant des conseils pour éviter la surprescription d'opioïdes.

### Les techniciens vaccinateurs gagnent du soutien

#### BIEN QUE SEULEMENT QUATRE

**PROVINCES** autorisent actuellement les techniciens en pharmacie à administrer des vaccins contre la COVID-19 – parmi lesquelles seules la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ont modifié leur législation pour inclure tous les vaccins que les pharmaciens ont le droit d'administrer – on ne tardera pas à voir d'autres provinces et territoires suivre la tendance, compte tenu des avantages qu'elle présente pour les pharmaciens, les techniciens et le public.

Même dans les provinces où les techniciens en pharmacie ne sont pas autorisés à administrer des vaccins, ces derniers peuvent se former à exercer des fonctions de soutien à la vaccination, comme la collecte de renseignements, la facturation, la promotion et le marketing, la tenue des dossiers, la gestion des stocks de médicaments, la documentation et les appels téléphoniques aux patients pour programmer les rendez-vous. Alors que les pharmaciens administrent de plus en plus de vaccins – et à l'approche de la saison grippale – les techniciens en pharmacie peuvent considérablement alléger le fardeau des pharmaciens.

Au cours d'une récente intervention au congrès virtuel des techniciens en pharmacie Pharmacy U, le Dr Matthew DeMarco, professeur à la Faculté de pharmacie de l'Université de Waterloo, a présenté une étude de portée qu'il a récemment menée avec ses collègues sur le rôle des techniciens en pharmacie dans les services de vaccination.

Le Dr DeMarco a cité cinq études qui définissent ce rôle comme suit :

- Manipuler et entreposer les vaccins et éliminer les seringues à l'aide de conteneurs à objets tranchants
- Choisir l'aiguille et la seringue appropriées
- Aspirer le vaccin dans la seringue avant l'injection
- Repérer le site d'injection, appliquer la technique aseptique et administrer le vaccin
- Remplir la documentation réglementaire liée à la vaccination
- Surveiller les effets indésirables et répondre aux situations d'urgence

Le Dr DeMarco a souligné que parmi les étapes de la vaccination, les techniciens en pharmacie autorisés peuvent exécuter les suivantes : prévention de l'infection, préparation des vaccins et administration des vaccins. Cependant, le pharmacien doit se charger des fonctions d'évaluation, d'information et d'obtention du consentement éclairé, et doit s'assurer que le patient comprend l'information qui lui est présentée avant de docu-

menter son consentement. Les techniciens peuvent observer les patients après la vaccination et leur donner des conseils, mais ils doivent immédiatement consulter le pharmacien en cas de réaction indésirable.

« L'ensemble du processus d'injection d'un vaccin contre la COVID-19 exige la collaboration entre le pharmacien et le technicien en pharmacie », a précisé le Dr DeMarco.

#### Les pharmaciens appuient les techniciens

Voir, c'est croire : des études montrent que des pharmaciens qui ont supervisé des techniciens formés à la vaccination recommandent l'exercice de ce rôle. « L'appui des pharmaciens a été un facteur de succès

important et a été établi peu après l'observation du technicien chargé d'administrer les vaccins », a souligné le Dr DeMarco.

Les études ont aussi constaté que les techniciens en pharmacie formés à la vaccination se sont sentis valorisés dans ce rôle, ce qui a eu un impact positif sur le moral du personnel pharmaceutique.

À l'avenir, les techniciens en pharmacie pourraient jouer un plus grand rôle dans le processus de dépistage. Plusieurs études menées aux États-Unis et au Canada ont analysé la participation des techniciens au dépistage des patients. Les techniciens ont puisé des renseignements sur l'âge et les maladies chroniques dans les dossiers

>> SUITE À LA PAGE 5

### face au quotidien



**Bryce Evans**  
Vivre avec  
la dépression

## De vrais témoignages de vraies personnes

« J'ai déployé beaucoup d'efforts afin de me sortir du flou entourant mes problèmes de santé mentale. Tous ces efforts en ont cependant valu la peine si je compare mon état actuel à comment je me sentais auparavant ».

Lire le témoignage de Bryce et plusieurs autres à [TevaCanada.com/FaceAuQuotidien](https://www.TevaCanada.com/FaceAuQuotidien)



De l'information, des conseils et la perspective de personnes vivant avec une maladie chronique.

**teva**

## >> SUITE DE LA PAGE 4

médicaux électroniques des patients afin de déterminer leur admissibilité à un ou plusieurs types de vaccins.

« Les pharmacies pourraient vouloir envisager de confier des activités de dépistage aux techniciens dans les régions où ils sont autorisés à exercer un rôle dans la vaccination, afin de mieux répartir la charge de travail tout en offrant les mêmes avantages aux patients », ajoute le Dr DeMarco.

L'étude de portée « appuie l'exercice par les techniciens en pharmacie de fonctions de dépistage des patients et d'administration des vaccins, en plus de leurs fonctions habituelles de soutien aux services de vaccination, précise le Dr DeMarco. Il est à la fois urgent et important de mobiliser tout le personnel pharmaceutique dans un modèle de gestion optimal de la pharmacie communautaire afin de répondre aux besoins actuels de vaccination des patients. »

Les études « fournissent des preuves à l'appui des avantages liés à l'intégration efficace des techniciens en pharmacie dans la prestation de services de vaccination, a conclu le Dr DeMarco. Les pharmaciens et les techniciens militent pour la participation des techniciens à l'administration des vaccins en raison des avantages potentiels que cela présente pour la pharmacie sur le plan de l'organisation du travail, du temps dont les pharmaciens disposent pour le travail clinique et de la satisfaction professionnelle des techniciens. »

En réponse à une question du public sur l'opportunité d'intégrer l'administration de vaccins aux compétences de base des techniciens, le Dr DeMarco a expliqué : « Nous n'en sommes pas tout à fait à ce stade au Canada et il faudra encore quelque temps avant que l'idée ne soit complètement acceptée au sein de la profession ». Il a cependant ajouté « je pense que nous nous orientons dans ce sens ».

## QUELQUES CHIFFRES

### FORTE DEMANDE DE VACCINS CONTRE LA GRIPPE

- 56 % des Canadiens disent qu'ils se feront certainement ou probablement vacciner contre la grippe cette année, par rapport à 47 % l'année dernière
- Un tiers des Canadiens se disent plus enclins à se faire vacciner contre la grippe en raison de la COVID-19 et de la quatrième vague
- 56 % des Canadiens qui ont l'intention de se faire vacciner contre la grippe cette année disent qu'ils recevront le vaccin à la pharmacie, par rapport à 54 % qui ont déclaré s'être fait vacciner à la pharmacie l'année dernière
- 93 % de ceux qui ont reçu le vaccin à la pharmacie l'année dernière ont l'intention de retourner à la pharmacie pour se faire vacciner cette année.
- Les trois principaux facteurs du choix du lieu de vaccination sont : la facilité d'obtenir un rendez-vous (73 %); la proximité du domicile (68 %); la possibilité d'accéder à d'autres services, comme la cueillette de médicaments d'ordonnance et de produits de santé, etc. (53 %).

Source : Association des pharmaciens du Canada, septembre 2021.

## face au quotidien



## Vivre avec une maladie chronique?

Les perspectives de personnes qui sont confrontées aux mêmes difficultés que vous peuvent vous aider dans votre cheminement.



▶ Visionnez la vidéo